

C – CONDITIONS GENERALES

C.1. Admission des chevaux

Le championnat International du Cheval Barbe est ouvert aux chevaux barbes inscrits au stud-book du pays d'origine, reconnu par l'OMCB.

Un comité de sélection statuera définitivement sur les chevaux engagés retenus.

Il est recommandé aux concurrents, intéressés par le championnat, d'envoyer leurs engagements en respectant scrupuleusement l'agenda ci-après :

- Clôture des engagements préliminaires **:jeudi 04 Septembre 2014**
- Date limite de déclaration des forfaits **:vendredi 19 Septembre 2014**
- Confirmation aux participants **:lundi 22 Septembre 2014**

C.2. Conditions particulières

Le propriétaire de chaque cheval sélectionné pour participer au Championnat International du Cheval Barbe d'El Jadida 2014, provenant des pays du Maghreb ou d'Europe recevra une allocation de participation fixée à **2.500 euros** par cheval (deux mille cinq cents euros). La somme sera payée, par virement bancaire à l'arrivée du cheval concerné.

Pour cela, le propriétaire ou son représentant, dûment mandaté (procuration manuscrite signée par le mandant) se rendra au Commissariat du Salon, munis d'une pièce d'identité (passeport ou carte nationale d'identité) afin de remettre au comptable l'attestation du RIB, IBAN, BICet code SWIFT, nécessaire pour effectuer le virement.

Les organisateurs ne verseront aucun supplément de frais ou de dépenses engagés par les participants.

C.3. Engagements

Les engagements des chevaux sont gratuits, ils devront cependant être instruits sur le formulaire ci-joint (un exemplaire par cheval) sur lequel est indiqué le nom du présentateur -en lettres capitales- et signés par le propriétaire du cheval, accompagnés des documents indiqués ci-dessous :

- a. la copie du livret signalétique ou du passeport du cheval engagé,
- b. le certificat de vaccination contre la grippe,
- c. la copie du passeport ou de la carte d'identité du présentateur.
- d. attestation de qualification au championnat.

C.4. Responsabilité

Le salon du cheval contractera une police d'assurance couvrant la responsabilité civile et la mortalité des chevaux à concurrence de 4500 euros (quatre mille cinq cent euros) par cheval et ce durant le séjour dans l'enceinte du salon.

C.5. Qualifications

Sont qualifiés au championnat international :

Chevaux du Maroc

- les lauréats du Championnat National Marocain 2014
- les champions et vices champions des championnats national bouznika et/ou international d'El Jadida 2013

Chevaux provenant d'un autre pays

-ayant été qualifiés à un championnat national et/ou international 2014.

- les champions et vices champions du championnat national du pays d'origine en 2013 et ou international d'El Jadida 2013

- les champions et vices champions d'un championnat national et/ou international 2013

C.6. Classes qualificatives

Classe 1 : Pouliches 2 ans nées en 2012
Classe 2 : Pouliches 3 ans nées en 2011
Classe 3 : Femelles âgées 4 à 8 ans
Classe 4 : Femelles âgées 9 ans et plus

Classe 5 : Poulains 2 ans nés en 2012
Classe 6 : Poulains 3 ans nés en 2011
Classe 7 : Mâles âgés de 4 à 8 ans
Classe 8 : Mâles âgés de 9 ans et plus

Cette classification est sujette à modification en fonction du nombre de chevaux engagés par classe.

C.7. Championnats

Sont qualifiés à participer au championnat, les premiers et seconds de chaque classe :

EJCI 1 Championnat Junior Femelles

Femelles 2 et 3 ans

EJCI 2 Championnat Senior Femelles

Femelles 4 ans et plus

EJCI 3 Championnat Junior Mâles

Mâles 2 et 3 ans

EJCI 4 Championnat Senior Mâles

Mâles 4 ans et plus

C.8. Notation lors des épreuves qualificatives

Les chevaux seront présentés, au jury, individuellement en main, à l'arrêt, au pas et au trot. Chaque juge attribuera une note comme suit :

-Note 10 à 20 points pour le type	Coef 2
-Note 10 à 20 points pour le modèle	Coef 1
-Note 10 à 20 points pour les aplombs	Coef 1
-Note 10 à 20 points pour les allures	Coef 1

Règle en cas d'ex aequo :

a/ épreuves qualificatives : la note du type est prépondérante puis la note du modèle.

b/ finale du championnat : la note globale des épreuves qualificatives puis celle du type.

C.9. Jugement des Championnats

Les chevaux qualifiés pour participer aux Championnats, seront jugés de manière comparative par l'ensemble du jury du Show.

Tout cheval engagé dans les classes qualificatives comme dans les Championnats peut être sujet à un prélèvement de sang et/ou d'urine en vue d'un contrôle anti-dopage.

C.10. Présentateurs

Les présentateurs devront être âgés de plus de 18 ans, habillés d'une tenue correcte, sans aucune marque ou signe distinctif.

Le Comité Disciplinaire peut refuser l'entrée, sur la carrière, de toute personne ne respectant pas le règlement. Il peut également refuser la participation de tout cheval rétif ou ayant un problème sanitaire majeur ou avéré.

Toute manifestation discourtoise et toute désobéissance envers les Officiels peut entraîner l'élimination d'un cheval, quelque soit son classement.

C.11. Visite vétérinaire

Tous les chevaux sont soumis à une visite vétérinaire à leur entrée au Salon à partir du 23. Octobre 2014 de 10 heures à 19 heures.

C.12. Dossards

Les dossards seront remis aux présentateurs à l'issue du contrôle vétérinaire et du contrôle du Comité Disciplinaire le samedi 25 octobre 2014 de 8h00 à 9h00. Les chevaux seront accompagnés de leurs documents d'identification et sanitaires.

D – CONDITIONS SPECIFIQUES

D.1. Arrivées et départs des chevaux

Les chevaux arriveront le jeudi 23 octobre 2014 avant 19h00 et repartiront le dimanche 26 octobre 2014 à partir de 10h00.

L'alimentation des chevaux est à la charge du propriétaire. Cependant, le foin, la paille la sciure de bois, ainsi que l'orge, l'avoine et l'aliment complet seront disponibles sur le site et vendus au prix du marché.

D.2. Ecuries

Une zone de boxes paillés sera réservée pour le logement des chevaux et des points d'eau d'abreuvement ainsi que des espaces douches seront aménagés.

Un service de sécurité de jour comme de nuit sera assuré. Il est donc recommandé à chaque personne habilitée à pénétrer dans la zone des écuries, de se munir d'un badge d'accès.

E – DOTATION

Pour chaque classe qualificative, seront remis des cadeaux aux vainqueurs et des plaques et des flots à tous les participants.

Pour les Champions, des trophées seront remis.

F – DIVERS

F.1. Réclamations

Toute réclamation sera déposée, par écrit, auprès du Comité Disciplinaire, au plus tard une demi-heure après la fin de l'épreuve. Chaque réclamation doit être accompagnée d'un montant équivalent à **100 Euros** (cent euros) en espèces.

F.2. Médecin Vétérinaire, Maréchal ferrant

Les soins vétérinaires ainsi que les services de maréchalerie sont à la charge exclusive des participants.

F.3. Assurances

Tous les participants doivent avoir leurs assurances personnelles en cours de validité. Les chevaux et le matériel restent sous leur garde et responsabilité pendant la durée du Salon du Cheval d'El Jadida.

F.4. Formalités douanières

Chaque participant est appelé à assurer, personnellement, les formalités administratives et douanières concernant son transit.

G – ACCOMMODATIONS

Les participants sélectionnés par les organisateurs, pourvoient personnellement à leurs conditions de séjour, de réservation d'hôtel et de repas.

Toutefois, un transfert direct par autocar pourra être envisagé au départ de l'aéroport International Mohammed V de Casablanca en direction d'El Jadida. Pour cela, il est souhaitable d'en faire la demande au moment de l'envoi des engagements de chevaux, en indiquant le nombre de personnes, la provenance, les horaires d'arrivée et les numéros de vol.